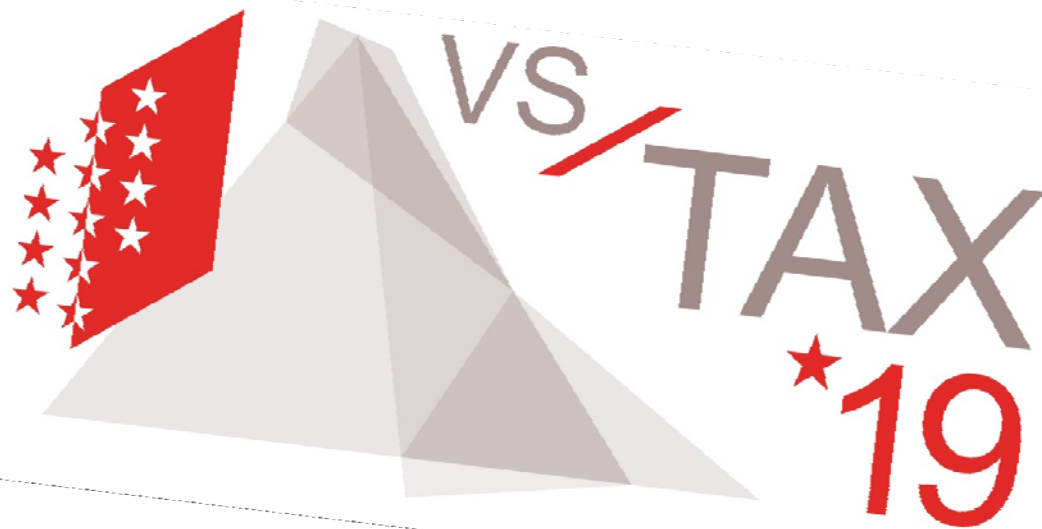


VSTAX / TelTax 2019



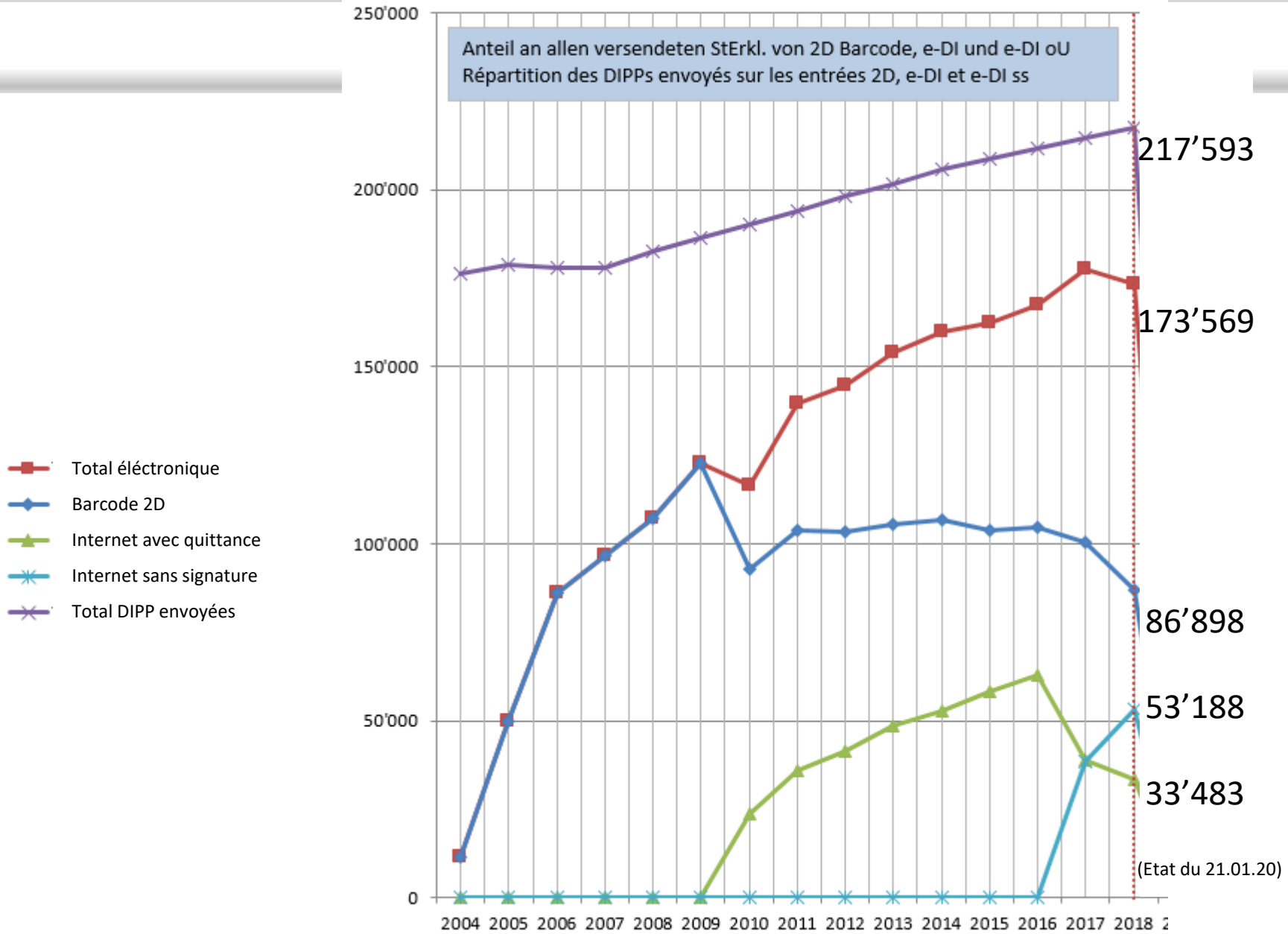


Table des matières

Améliorations et Nouveautés

- 📄 Écran de bienvenue
- 📄 Placements des icônes
- 📄 Retour centralisé au SCC de la DIPP avec quittance
- 📄 Contribuables de la commune de Sion -> Retour au SCC
- 📄 L'envoi des HC et HP par internet sans signature
- 📄 Récapitulatif des moyens de retour de la DIPP
- 📄 Diverses améliorations et nouveautés
- 📄 Formulaire gains accessoires
- 📄 Gains de loterie

Rappels

- 📄 Tell Tax / VSTax QR-Code

Support

- 📄 Support technique / Call Center

Perspectives

Améliorations - écran de bienvenue

The screenshot displays the VSTax 2019 software interface. At the top left, the logo and version number 'VSTax 2019 0.3.1' are visible, along with a language dropdown menu set to 'FRANCAIS'. Below this, there are three main action buttons: 'Créer la déclaration d'impôt 2019 avec reprise des données de l'année précédente...', 'la déclaration d'impôt 2019 sans reprise des données...', and 'Ouvrir fichier...'. The main area is titled 'Déclarations d'impôt 2019' and features a search bar with the placeholder 'Recherche par nom, ville' and a checkbox for 'Cacher les déclarations transmises'. A list of tax declarations is shown, each with an information icon (i) on the left. A red arrow points from the 'Supprimer' button in the file details window to the information icon of the selected declaration 'Maximum 19 Test B Name 1 Maximum 19 Test B Vorname, Sion'. The file details window, titled 'VSTax 2019', shows the following information: 'Nom du fichier: Maximum 19 Test B Name 1 Maximum 19 Test B Vorname, Sion.vstax19', 'Lieu d'enregistrement: C:\users\dankoe\Work Folders\VSTax\VSTax2019', 'Date de modification: 17.01.2020 08:37:30', and 'Déjà transmis: Non'. At the bottom of the interface, there is a grid of help and support links, including 'Aide...', 'Guide...', 'Plus d'informations', 'Contact', 'Directives de démarrage...', 'Guide de taxation...', 'Déclaration spontanée...', 'Nouveautés...', and 'VSTax support (télémaintenance)...'. A red arrow points from the 'VSTax support (télémaintenance)...' link to the text 'Divers liens sur différents thèmes.'

Nouvel aspect de l'écran de bienvenue.

Pour supprimer une déclaration d'impôt il faut cliquer sur le «i», contrôler les détails et choisir supprimer.

On peut cacher les déclarations d'impôts déjà transmises.

Divers liens sur différents thèmes.

Améliorations - Placements des icônes

Fichier Modifier Affichage Formulaires Calcul de l'impôt Fonctions supplémentaires Justificatifs Outils Aide



Navigation (à la dernière page utilisée)

Nouveau, ouvrir et enregistrer

Données personnelles et écran de bienvenue (fermer la déclaration actuelle)

Imprimer et envoyer

Tests de validation

Gestion des justificatifs (Tell Tax, Tell Tax avec QR-Code, ajouter un document)

Formulaire principal, remarques et notes personnelles

Navigation (suivant et retour dans les formulaires, selon la liste à gauche)

Gérer les lignes dans les listes (ajouter en haut, ajouter en bas, supprimer, navigation dans les lignes)

Modifier la taille d'affichage

Effectuer le calcul d'impôts

Pages d'aides : aide au programme, guide de taxation (online), guide fiscal, autres liens, contact avec le service des contributions par commune (online), lancement de l'outil de télémaintenance si vous êtes en contact avec le support (online)

Améliorations - retour centralisé de la DIPP avec quittance

*Tous les cas remplis par
VSTAX avec quittance
imprimée, doivent être
retournés directement au
Service cantonal des
contributions.*

**ATTENTION : imprimer et
signer la lettre
d'accompagnement.**



Maximum 19 Test B Name 1 Maximum 19 Test B Vorname
Maximum 19 Test A Name Maximum 19 Test A FrauVorname
Sonderstra. 5
1951 Sion



190

P.P. CH-1951
Sion

Poste CH SA

Service cantonal des contributions
Centre de scannage
Av. de la Gare 35
CP 351
1951 Sion



Numéro de référence : 190
Date d'envoi par Internet : 22.01.2020

INDEPENDANT

Quittance de transmission – période fiscale 2019

Cette quittance de transmission doit être transmise au Service cantonal des contributions.

Par signature de la quittance de transmission, vous confirmez que la déclaration d'impôts transmise par voie électronique a été remplie de façon complète et conforme à la réalité et que toutes les éléments imposables sont inclus dans les montants indiqués ci-dessous :

Revenu imposable - Impôts cantonaux et communaux	-97'909
Revenu imposable - Impôt fédéral direct	94'200
Fortune imposable	1'024'000

La déclaration d'impôts transmise par voie électronique est considérée comme enregistrée uniquement après signature et envoi de la présente quittance de transmission au Service cantonal des contributions avec les documents suivants (veuillez respecter l'ordre indiqué ci-après) :

1. Protocole de transmission (2 pages) avec les documents non transmis par Internet.
2. Les annexes des états des titres avec les justificatifs non transmis par Internet.
3. La table des matières des pièces justificatives transmises par Internet.

Les documents doivent être soumis au Service cantonal des contributions avec cette quittance de transmission. Cette quittance de transmission fait office de lettre d'accompagnement.

Lieu et Date

Sion, 22 janvier 2020

Signature du contribuable 1

Signature du contribuable 2

Nouveautés – Ctrbl. com. de Sion / retour central.

Les contribuables de la commune de Sion retournent leur DIPP directement au Service cantonal des contributions

Lors de l'impression il y a une lettre spécifique d'accompagnement pour tous les moyens de retour.

Meili Langer Name Garz Langer Name extrem Langer Na Der Vomame ist ebenfalls seehr lang garz Langer V
Meili sadf
Strasse
8555 Müllheim



190

P.P. CH-1951
Sion

Poste CH SA

Service cantonal des contributions
Centre de scannage
Av. de la Gare 35
CP 351
1951 Sion



Numéro de référence : 190
Date : 20.01.2020

INDEPENDANT



Envoi de la déclaration d'impôt 2019
Concerne les contribuables domiciliés à **Sion**



Pour cette nouvelle période fiscale, les contribuables domiciliés sur la commune de Sion sont priés d'envoyer la déclaration d'impôt 2019 au **Service cantonal des contributions** accompagnée de la **présente lettre** ainsi que des documents mentionnés ci-dessous. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir respecter l'ordre suivant :

- L'état des titres complet avec tous les justificatifs y relatifs
- La feuille de code à barres 2D signée (il peut y en avoir plusieurs)
- La déclaration d'impôt remplie en y joignant toutes les pièces justificatives

Tant que les documents susmentionnés, ainsi que la lettre d'accompagnement, n'ont pas été envoyés au Service cantonal des contributions, la déclaration d'impôt n'est pas considérée comme déposée.

Lieu et date

Signature du contribuable 1

Signature du contribuable 2

Müllheim, 20 janvier 2020



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Nouveautés - l'envoi HC et HP par internet

Déclarations d'impôts des Hors-Cantons (HC) et Hors-Pays (HP) peuvent être envoyées par internet sans signature.

Nouveau : lors de l'impression des HC et HP il y a un barcode 2D pour l'import automatique des données.

Récapitulatif moyens de retour de la DIPP

Moyen de remplissage de la DIPP	Retour à la commune de domicile	Retour au Service cantonal des contributions	Aucun document papier à retourner (sans signature)
Remplie à la main 100% papier	X		
Par VSTAX avec impression complète de la DIPP et code-barre 2D	X		
Par VSTAX avec envoi par internet et impression et signature de la quittance d'envoi		X	
Par VSTAX sans signature 100% numérique			X
Tous les types de contribuables de la commune de Sion		X	X
Contribuables de types Hors-pays		X	X
Contribuables de type Hors-canton (sauf Sion)	X		X

Améliorations – Divers adaptations et nouveautés

De manière générale : adaptation des montants déductibles et des normes agricoles (bétail)

No IBAN pour les HP aussi pour les comptes à l'étranger

Amélioration de la gestion des pièces justificatives.

Import du relevé fiscal électronique : de plus en plus de banques qui participent (cette année aussi la BGV et les Raiffeisen)

Nouveautés - Formulaire gains accessoires



Détail gains accessoires (Dépendants / Indépendants)

No de contribuable: 125.280.017.01 190

Commune: Sion

Nom / prénom contrib. 1 : Maximum 19 Test B Name 1 Maximum 19 Test ... Nom / prénom contrib. 2 : Maximum 19 Test A Name Maximum 19 ...

Indépendants

Genre d'activité Indications	Revenu contribuable 2	Revenu contribuable 1	J. Cotisations AVS
1 asdfasdf		5'000	500
2 aretwgaddgertwqertwrtwer	1'500		500
3 wertwertwertwert		1'500	400
Report des pages supplémentai...	1'500		400
Total revenus contribuable 2	3'000		
Total revenus contribuable 1		6'500	
Total cotisations AVS contribuable 2 (Rubrique 411a)			900
Total cotisations AVS contribuable 1 (Rubrique 411)			900
Total forfait (min 800.- CHF / max 2'400.- CHF) contribuable 2			800
Total forfait (min 800.- CHF / max 2'400.- CHF) contribuable 1			1'120
Total gains accessoires indép. contribuable 2 (Rubrique 410a)			1'300
Total gains accessoires indép. contribuable 1 (Rubrique 410a)			4'480

Dépendants

Nom Employeur Indications	Revenu contribuable 2	Revenu contribuable 1	
1 AAAAAAAAAAAAAAAAAA	500		
2 BBBBBBBBBBBBBBBB		500	
3 CCCCCCCCCCCCCC	500		
Report des pages supplémentai...		500	
Total revenus contribuable 2	1'000		
Total revenus contribuable 1		1'000	
Total forfait (min 800.- CHF / max 2'400.- CHF) contribuable 2			800
Total forfait (min 800.- CHF / max 2'400.- CHF) contribuable 1			800
Total gains accessoires dép. contribuable 2 (Rubrique 420a)			200
Total gains accessoires dép. contribuable 1 (Rubrique 420a)			200

Nouveautés - Gains de loterie

Adaptations à la loi

Tous les gains de loteries etc. doivent être déclarés sous chiffre 10 (formulaire principal page 4 – évolution de fortune)

Formulaire supplémentaire: gains unitaires ou «illégaux».

Mises prouvées: indiquer mises à prouver ou casino en ligne

5. TAXATION DES GAINS DE LOTERIE

Gains de loterie 2019 (Sport-Toto, Toto X, PMU etc.) Attestations originales obligatoires des gains

Part des gains unitaires provenant de la participation à des jeux de grande envergure autorisés par la LJA, qui excède Fr. 1'000'000.- (franchise d'imposition) _____

Part des gains unitaires provenant de la participation à des jeux de casino en ligne autorisés par la LJA, qui excède Fr. 1'000'000.- (franchise d'imposition) _____

Les gains unitaires supérieurs à Fr. 1'000.- (limite d'imposition) provenant de la participation à des jeux d'adresse ou à des loteries destinés à promouvoir les ventes et qui ne sont pas soumis à la LJA _____

Les gains provenant de jeux illégaux ou non autorisés selon les dispositions de la LJA, imposables en totalité _____

Gains en nature, par exemple véhicule (à déclarer à la valeur marchande) _____

A déduire: forfait 5 % maximum Fr. 5'000.-

excepté pour gains au casino on-line, mises à prouver jusqu'à concurrence de Fr. 25'000.- _____

TOTAL: à reporter dans déclaration d'impôt sous code 1230 _____

Impôt anticipé (35 %) retenu sur les gains de loterie _____

Gains 2019 en Fr.

1'000

1'000

40'000

80'000

20'000

26'650

115'350

42'700.00



Tous les gains de loteries et de jeux d'argent doivent être déclarés sous chiffre «10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES»



Rappels - Tell Tax / VSTax QR-Code

Tell Tax:

- ❏ App gratuite pour Android et iPhone
- ❏ Créer un compte avec l'adresse email / les contributions n'ont pas l'accès aux données !
- ❏ Les justificatifs sont enregistrés toute l'année dans un Cloud sécurisé. Puis lors du remplissage ils peuvent être importés dans VSTAX.
- ❏ On peut scanner des justificatifs pour d'autres personnes
- ❏ Lors de l'import des justificatifs dans le VSTax, on peut les gérer à ce moment là

VSTax QR-Code:


- ❏ Une compte n'est pas nécessaire – scanner directement via Tell Tax app
- ❏ Connexion directe entre VSTax et Tell Tax à l'aide d'un QR-Code
- ❏ Les justificatifs sont enregistrés directement dans le VSTax. Selon la position de la souris les catégories et sous-catégories seront préremplies
- ❏ C'est un scanner pour «tout le monde» pour remplir la déclaration d'impôt

Support

Un projet de nouveau support est en cours d'étude.

Support technique via formulaire en ligne (les emails seront redirigés sur ce formulaire) :

 <https://www.vs.ch/vstax-formulaire>

 Destiné aux questions d'ordre techniques (téléchargement, installation, mises à jour, etc...) et d'utilisation du programme VSTAX et de l'application TellTax.

Support

Les communes se connecte à l'État avec les programmes Outlook, FidCom et éventuellement myapps.vs.ch (TAO)

Programme	Problème mot de passe / qui fait quoi?	Support par email	Support par téléphone	Remarques
FidCom	IVS – Staatskanzlei (Benutzerkonto IAM = personnel), auch bei SMS Problemen	IVS-IAM@admin.vs.ch	027 / 607 31 31	Für Fragen der Berechtigung, nach erfolgreichem Login -> scc-inf@admin.vs.ch
Outlook	Kantonale Dienststelle für Informatik (KDI)	servicedesk@admin.vs.ch	027 / 606 22 88	Benutzernamen bereithalten
Myapps.vs.ch	Citrix: generisches Login mit IAM-Technologie: CUV/TAO: KSV	Citrix: servicedesk@admin.vs.ch CUV/TAO: scc-inf@admin.vs.ch	Citrix: 027 / 606 22 88 CUV/TAO Email	Anfragen können direkt an scc-inf gesendet werden, wir leiten dann weiter, falls notwendig

FidCom et myapps ne peuvent pas être ouverte en même temps dans le même navigateur (car en arrière-plan il y a pour les deux l'authentification via IAM)


Solutions: il faut travailler dans deux navigateurs différents

Support

Un projet de nouveau support est en cours d'étude.

Support technique via formulaire en ligne (les emails seront redirigés sur ce formulaire) :

 <https://www.vs.ch/vstax-formulaire>

 Destiné aux questions d'ordre techniques (téléchargement, installation, mises à jour, etc...) et d'utilisation du programme VSTAX et de l'application TellTax.

Perspectives

VSTax

- Mode fiduciaire : Gérer les adresses email pour les permissions assignées dans Tell Tax.
 - En cours de mise en production
- VSTax Online ?
 - Étude pour un démarrage du projet encore cette année

Site internet :

www.vs.ch/vstax

www.vs.ch/telltax